Bulletin d'information n°56 - Avril 2025

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section de Loire-Atlantique

Chers membres et amis de notre association,

Si les premières semaines de l'année 2025 ont été plutôt calmes, il ne faudrait pas oublier la dégustation de la traditionnelle galette des rois, en janvier, qui ne réjouit pas que les papilles. C'est bien plus qu'une simple gourmandise ! C'est un moment de partage et de tradition qui rassemble, dont ne sauraient se passer les membres du comité consultatif !

Nous avons dû reporter la cérémonie solennelle de **remise des décorations** prévue initialement le 20 février. Mais ce n'est que partie remise ! Cet événement aura lieu le **mardi 13 mai 2025**, dans de meilleures conditions afin d'honorer comme il se doit les récipiendaires.

Parmi les moments forts de ce début d'année, **la conférence sur l'intelligence artificielle** le **25 février 2025,** a rencontré un beau succès. Le public, venu nombreux, a témoigné d'un vif intérêt, comme en attestent les nombreuses questions soulevées à la fin de l'exposé. Une belle réussite qui confirme notre volonté d'offrir des rendez-vous stimulants, en phase avec les enjeux contemporains.

L'**Assemblée générale** de notre section, qui s'est déroulée au lycée Bougainville à Nantes le **20 mars 2025,** a marqué une étape importante dans notre vie associative.

Le **mardi 25 mars 2025**, nous avons eu le plaisir de remettre les **prix départementaux** aux lauréats des **concours nationaux** à l'Hôtel de Ville de Nantes, avec cette année une hausse significative du nombre de lauréats, signe du succès de l'édition 2024/2025 ! Nous remettrons les récompenses au mois de mai et juin pour les lauréats des collèges et écoles de Bouguenais et Saint Philbert de Grand Lieu.

Deux **sorties culturelles** vont également ponctuer ce printemps. Le **mercredi 23 avril**, nous partirons à la découverte du somptueux **château de Brissac**, avant de visiter **l'ancienne demeure de Julien Gracq,** pour une plongée dans l'univers de l'écrivain. Entre ces deux visites, un déjeuner prometteur éveillera nos papilles.
Puis, le **lundi 19 mai**, cap vers le large ! En partenariat avec l'ANMONM, la SMLH et l'IHEDN, nous aurons l'opportunité d'explorer le **parc éolien de Saint-Nazaire**. Une grande première qui s'annonce passionnante.

Notre section est plus vivante que jamais, et l'évolution dans la composition de ses instances locales ne fera que renforcer notre dynamisme. Que cet élan collectif continue de tracer le sillon initié par ceux qui, tout en prenant du recul, restent attachés à notre engagement commun.
À très bientôt pour ces beaux rendez-vous !

Bien amicalement, pour l'équipe de l'association,

Christine BLEUNVEN-FOURNIER,
présidente de l'AMOPA 44

Quoi de neuf
ces derniers mois ???
Vous trouverez les
comptes rendus détaillés
et galeries de **photos** sur notre site
www.amopa44.fr

Prochaines activités de la section 44

- 23 avril: Sortie de printemps, château de Brissac et maison de Julien Gracq
- 12mai : **Réunion du comité consultatif**
- **13 mai : Remise des décorations à la Préfecture**
- 19 mai: Sortie parc éolien de Saint Nazaire
- 8 au 15 septembre : **Croisière sur le Douro**

****

Directrice de publication : Michèle DUJANY
Crédits photos : ©AMOPA44

Conférence « Intelligence artificielle et enseignement – Quel compromis ?

Le 25 février 2025, lycée la Colinière à Nantes

Vous trouverez le compte rendu de cette conférence sur le site ***www.amopa44.fr,*** *rubrique* ***précédemment***

C'est dans l'amphithéâtre du lycée de la Colinière de Nantes qu'une centaine d'auditeurs a assisté à la conférence assurée par Colin de la Higuera, professeur d'informatique à l'Université de Nantes. Celui-ci, titulaire de la chaire *UNESCO en Ressources Educatives Libres*, a brossé un tableau d'ensemble du fonctionnement des Intelligences Artificielles et de leur impact, spécialement en matière d'enseignement. Après ce riche exposé, un débat s'est instauré avec les participants , tous concernés par les impacts de ces technologies sur l'éducation.

Assemblée générale de l'AMOPA 44

Le 20 mars 2025 au *lycée professionnel des métiers Louis-Antoine de Bougainville de Nantes*

Comme l'an passé, c'est au lycée Louis-Antoine de Bougainville de Nantes que c'est tenue l'Assemblée générale de l'AMOPA 44, le 20 mars 2025. Quarante-cinq adhérents ont participé à ces débats et approuvé les différents rapports. Deux postes du bureau ont été renouvelés, l'Assemblée a élu Valérie SOURISSEAU et Pascal VALLIER. L'assemblée générale a remercié vivement les membres sortants du bureau et du comité qui ont fortement contribué au développement de notre section pendant de nombreuses années. Après la réunion, un repas amical au restaurant d'application du lycée, cuisiné et servi par les élèves de Terminale BacPro, a régalé les convives. *Voir le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier et les résultats des votes pour le renouvellement du bureau en pages 3, 4, 5 et 6 de ce bulletin.*

Guy Renaudeau, Achille Villeneuve et Pascal Monsellier, membres sortants

Remise des prix Concours de l'AMOPA

Le 25 mars 2025 à la Mairie de Nantes

Grâce à la générosité de la Ville de Nantes, la remise des prix départementaux des concours de l'AMOPA pour les lauréats de la Métropole a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Nantes . Accueillis par Michel COCOTIER, représentant Madame la Maire, et Monsieur Gilles NEUVIALE, Directeur académique, les lauréats se sont vu décerner des prix offerts par la Ville pour les concours « Plaisir d'écrire », « Plaisir de Dire », « Arts et Maths » et « Mathématiques au Quotidien ». À l'issue de la cérémonie, les participants se sont retrouvés au cocktail offert par la Ville dans la belle salle Bellamy de la Mairie.

Vous trouverez le compte rendu de cette conférence sur le site ***www.amopa44.fr,*** *rubrique* ***précédemment.***

Assemblée Générale du 20 mars 2025

Elle s'est tenue cette année au lycée professionnel des métiers Louis-Antoine de Bougainville de Nantes en présence de 45 adhérents auxquels il faut rattacher quelques procurations et plusieurs sympathisants qui s'étaient joints à l'assemblée.

Rapport moral 2024

Cet exercice essentiel nous permet de mesurer le chemin parcouru, un an après notre dernière Assemblée Générale du 9 avril 2024,d'évaluer nos actions et d'envisager ensemble l'avenir avec lucidité et ambition. Nous allons analyser nos réalisations, identifier nos axes d'amélioration et dessiner les perspectives qui nous permettront de poursuivre notre engagement avec détermination et enthousiasme.

La promotion de l'Ordre

L'Ordre des Palmes Académiques a été créé en 1955, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques en 1962. Elle rassemble des femmes et des hommes titulaires des Palmes académiques, mais également des sympathisants. Elle s'efforce de contribuer au rayonnement et au prestige de l'Ordre**,** à travers notamment **la cérémonie de remise des décorations,** qui se déroule une fois par an. En 2024, celle-ci s'est tenue au Rectorat de Nantes le jeudi 28 mars. Enfin, dans le cadre de notre mission de représentation de l'Ordre, nous sommes **présents, tout au long de l'année, aux principales cérémonies républicaines.**

Notre action en direction des établissements scolaires : les concours

Axe clé dans lequel nous œuvrons pour renforcer les liens et promouvoir des actions éducatives enrichissantes.

Concours nationaux : la participation, bien que fluctuante, est toujours satisfaisante. Nous ne manquons jamais de copies à examiner ou d'œuvres d'arts à apprécier voire admirer. Mais l'absence d'inscription, au préalable, ne nous donne pas la visibilité qui ôterait les incertitudes entourant l'organisation en amont, puisque nous ne connaissons jamais le nombre de productions qui vont nous être adressées. **En 2023** : **136** productions ; en **2024** : **83** productions pour **9** établissements. (**2025** : **156** productions pour **14** établissements). C'est grâce au soutien de la Direction académique que nous menons à bien cette opération, sollicitant un réel travail. Je souhaiterais si possible, augmenter le nombre de correcteurs l'année prochaine, même s'il est difficile de prévoir la participation des établissements. Le 4 avril 2024, l'Hôtel de Ville de Nantes a servi de cadre à la remise des prix départementaux des concours nationaux de l'AMOPA . Pas de lauréat national en 2024.

Concours départemental d'Arts plastiques/ Arts visuels en partenariat avec la DSDEN 44, l'Inspection pédagogique régionale d'Arts plastiques et l'ANMONM 44. Pour l'édition de 2024, le succès a, une fois de plus, été au rendez-vous.

Notre action dans le domaine de la culture et de la convivialité

En 2024, année où l'anniversaire du débarquement en Normandie a fait l'objet de multiples commémorations, nous ne pouvions, à l'AMOPA 44, ignorer cet événement et ne pas le célébrer à notre tour. Notre première démarche nous a conduits au musée de la Résistance de Bretagne, à Saint-Marcel dans le Morbihan le **11 avril**, visite précédée par celle du village de Rochefort-en- Terre le matin. Mais notre devoir de mémoire ne s'est pas arrêté à Saint-Marcel et le **13 juin**, nous avons poursuivi notre plongée dans l'univers de la seconde guerre mondiale en suivant les pas de M. GASCHE, historien de la région qui nous a transportés dans celui de la résistance du Maquis de Saffré.

Enfin, du **20 au 27 septembre,** un groupe de 22 amopaliens s'est envolé pour la Sardaigne, voyage culturel instructif et passionnant mais aussi convivial et chaleureux, comme le fut le rendez-vous du **6 décembre** aux Terrasses de la Gournerie où 45 convives se sont retrouvés pour notre traditionnel **Déjeuner des Palmes** très apprécié.

Nos partenariats

Avec l'ANMONM (Ordre National du Mérite) Ce partenariat réside principalement dans l'organisation conjointe du concours d'Arts plastiques/Arts visuels que je viens de citer,

Avec la SMLH (Société des Membres de la Légion d'Honneur),

Avec l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale) représenté par M. Vincent LHOSTE qui complète la palette des échanges entre associations.

Les liens se renforceront encore davantage cette année entre l'AMOPA et ces trois associations puisque nous organisons, conjointement, la découverte du Parc éolien de Saint-Nazaire, qui aura lieu le 19 mai prochain.

Je n'oublie pas notre partenariat **avec l'Association des Relais de la Mémoire** pour le Concours National de la Résistance et de la Déportation, et avec **l'AFDET** (Association française pour le développement de l'Enseignement Technique)**.**

La communication interne et externe

Vous avez pu voir, autour de cette salle, **l'exposition** réalisée à l'occasion de chaque AG par Colette et Jacques FRION. Au nom de l'association, je les remercie chaleureusement .

Je voudrais également attirer votre attention sur le **site internet de l'AMOPA 44**. Il est tenu par Pascal MONSELLIER et Sophie LEBRUN, qui volera bientôt de ses propres ailes. Ce site est toujours riche, documenté, presque exhaustif. Site à consulter sans modération.

Le **bulletin d'information numérique** ,diffusé 3 fois en 2024, est envoyé à chaque adhérent et est disponible sur le site.

L'AMOPA44 dispose également d'une **plaquette de présentation** que nous remettons aux récipiendaires lors de la remise des Palmes, et aux personnalités lors de nos premières entrevues ou lors des audiences.

J'ajoute que le site national possède son propre site, à voir et à revoir mais aussi sa chaîne Youtube : **TV AMOPA.**

Les adhésions

Le bilan, en fin d'année est stable : **163**, avec **10** nouvelles adhésions et **14** adhésions non-renouvelées. Nous en sommes presque satisfaits ! J'espère que dans un an, nous le serons totalement !

En conclusion, si nous pouvons nous montrer optimistes quant à l'avenir, nous devons rester vigilants et veiller à maintenir la vitalité de la section qui va subir quelques petites turbulences. Mais l'exemple et l'empreinte que les partants vont laisser ne pourront qu'inspirer les remplaçants que je serai, bientôt, très heureuse d'accueillir. **VIVE L'AMOPA 44 !**

Christine Bleunven-Fournier présidente de l'AMOPA 44

Rapport d'activités 2024

Le bureau 2024

La section départementale de l'AMOPA 44 a poursuivi au cours de l'année 2024 ses activités sur un rythme normal que nous allons détailler.

Les réunions associatives

Les bureaux, comités consultatifs et l'assemblée générale se sont déroulés en présentiel et avec régularité (**6 bureaux** et 6 **comités consultatifs).**

L'**assemblée générale s'est tenue le 9 avril 2024** au lycée des métiers de Bougainville en présence de Monsieur MALROUX, Directeur académique, de Patrick ANCEL trésorier national de l'AMOPA, des représentants de la SMLH et de l'ANMONM, et des présidents de trois sections de l'AMOPA des départements proches du nôtre. Il a été procédé au renouvellement d'un membre du bureau démissionnaire. Sophie LEBRUN a été élue, elle occupe la fonction de secrétaire. Le reste du bureau est resté inchangé., Christine Bleunven-Fournier présidente, Jean-Pierre Chauzeix vice président, Michel Drouet trésorier, Guy Renaudeau secrétaire adjoint et Pascal Monsellier trésorier adjoint.

Le Comité consultatif

Les actions de représentation

Comme chaque année l'Amopa 44 a été présente à des cérémonies commémoratives ainsi qu'à des actions des sections AMOPA et associations dont nous sommes proches.

Sections AMOPA des départements voisins

Le 17 mars 2024 : AG AMOPA 49 à Angers,
Le 3 avril : AG AMOPA 85,

Associations avec lesquelles un partenariat a été validé pour favoriser des activités communes, ANMONM44 et SMLH44

ANMONM 44 : Le 16 mars 2024 AG à Pornic
SMLH44 : Le 16 novembre : AG à Saint Nazaire , le 29 février :Conférence : « *Les grands enjeux stratégiques actuels* ».; le 26 septembre cérémonie de remise des prix de l'apprentissage , le 7 novembre conférence : « Le Pakistan et ses voisins »,

AG 2024

Autres associations où l'AMOPA 44 était présente

Le 16 mars 2024 : AG de l'association des relais de la Mémoire
Le 16 mai : Conférence de l'IHEDN : « La Souveraineté maritime »
Le 8 octobre : conférence sur l'Intelligence artificielle ,'Association Acte 44.
Le 3 décembre : Conférence de l'association Atlantique Nantes-Chine

AG 2024

Cérémonies commémoratives

Le 7 avril 2024 : Cérémonie commémorative du génocide des Tutsis
Le 24 avril 2024 Cérémonie commémorative du génocide arménien
Le 28 avril 2024 : Cérémonie commémorative de la déportation
Le 8 mai 2024 : Cérémonie commémorative du 8 mai
Le 27 mai 2024 : Cérémonie pour la journée nationale de la résistance
Le 8 juin 2024 : Cérémonie de la fin de la guerre d'Indochine
Le 18 juin 2024 : commémoration « Appel du Général de Gaulle »
Le 14 juillet 2024 : Cérémonie commémorative de la fête nationale
Le 12 aout 2024 : Cérémonie commémorative libération de Nantes
Le 16 septembre 2024 : Cérémonie des bombardements de Nantes
Le 25 septembre 2024 : Journée nationale d'hommage aux harkis
Le 1er octobre : cérémonie mémoire des Français d'Outre-mer et des alliés .
Le 18 octobre 2024 : Cérémonie veillée du souvenir
Le 11 novembre2024 : Cérémonie commémorative de l'armistice

AG 2024

Audiences

L'AMOPA 44 a été reçue par différentes personnalités à la tête de nos institutions. Elles ont montré leur intérêt pour l'association et renouvelé leur soutien et leur concours pour mener à bien les activités que nous réalisons.

Audience auprès du nouveau Directeur de cabinet de la Rectrice de l'académie de Nantes, M. MOREAU et Madame ROUAUD collaboratrice.

Audience auprès du DASEN44 M. MALROUX le 13 septembre 2024 pour un bilan du concours Arts plastiques/Arts visuels et présenter les concours nationaux de l'année 2024-2025.

Audience auprès de l'ensemble des IEN du département le 15 octobre 2024 afin de mobiliser un plus grand nombre d'enseignants à nos concours,

Congrès national de l'AMOPA à Tours du 31 mai au 2 juin.

La Présidente a représenté l'AMOPA 44. Elle était accompagnée de Pascal BICHON, de Christian PARFAIT, de Dorothée SORET et de Jean-Michel FOURNIER.

Repas AG 2024

Remise des Palmes

La cérémonie de remise des insignes des Palmes Académiques le 28 mars 2024 au rectorat de Nantes.

Trente récipiendaires accueillis par Katia BEGUIN (Rectrice), Dominique MALROUX (Directeur départemental des services de l'Education nationale), Pascal OTHEGUY (secrétaire général représentant le préfet) et Fabienne PADOVANI (conseillère départementale représentant le président du Conseil départemental).
Vingt-et-un Chevaliers et neuf Officiers ont été décorés. À l'issue de la cérémonie, un cocktail offert par le Rectorat a réuni l'assemblée.

Prix départementaux

Les Concours de l'AMOPA.

Concours nationaux de l'AMOPA 44 : "Plaisir d'écrire" (expression écrite, poésie, jeune nouvelle)**, "Arts et Maths" et « Plaisir de dire »** .
Le 6 mars 2024 le jury composé de 6 Amopaliens s'est réuni et a choisi parmi les 83 productions reçues, les 44 travaux d'élèves pour lesquels un prix départemental est attribué. 12 de ces prix départementaux ont été sélectionnés ensuite pour la finale nationale de ces concours. Malheureusement nous n'avons pas eu de lauréats nationaux cette année lors de cette dernière phase.
Le 4 avril 2024, accueillis par Michel COCOTIER, représentant Madame la Maire, et M. MADY, représentant le Directeur académique, les 44 lauréats se sont vu décerner des prix offerts par la Ville.

Prix départementaux

Remise des prix Gaston Vignot le 5 juin 2024 à GRAFIPOLIS à deux étudiants de cet établissement. Chacun a reçu un diplôme et un chèque d'un montant de 150 euros

Prix Gaston Vignot

Remise des prix du Concours « Arts plastiques - Arts visuels » le 24 juin 2024 à la DSDEN, organisé conjointement par l'AMOPA 44 et l'ANMONM 44 avec l'aide active des services de la DSDEN. Le thème était « **NATURE / FUTUR** ». 350 productions ont été évaluées lors du jury qui s'est tenu le 17 juin. Six prix collectifs et quatre prix individuels ont été décernés, en présence de Dominique MALROUX (Directeur académique), J ean Pierre MARQUET (IA-IPR d'Arts plastiques), Véronique JULLIEN (IEN) .
L'AMOPA 44 est aussi partenaire et soutien d'autres concours : Concours de la Résistance et de la Déportation, Prix de l'Apprentissage et Prix Honoré d'Estienne d'Orves .

Concours Arts plastiques-Arts visuels

Les visites et sorties organisées par l'AMOPA

Sortie de printemps dans le Morbihan le 11 avril à Rochefort-en-Terre et au Musée de la Résistance en Bretagne de Saint-Marcel. Déplacement en car de Nantes. Une trentaine d'Amopaliens ont participé à cette sortie. Après un déjeuner convivial à Saint Marcel, visite **du musée de la Résistance en Bretagne** à Saint-Marcel. Ce fut l'occasion d'évoquer le souvenir du maquis de Saint-Marcel en ce 80e anniversaire de la libération de la Bretagne et d'introduire la visite du Maquis de Saffré prévu 2 mois plus tard.

Sortie Rochefort-en-Terre

Visite-Conférence du Maquis de Saffré le 13 juin à Saffré (Loire-Atlantique) . Un groupe d'une vingtaine d'Amopaliens, sous la conduite de Monsieur Etienne Gasche, historien, ont découvert ce lieu de mémoire .Un moment émouvant qui restera marqué dans les mémoires.

Sortie au maquis de Saffré

Le voyage en Sardaigne du 20 au 27 septembre 2024

Groupe de 22 participants. Trajet en avion au départ de Nantes pour Olbia, Pendant 6 jours, les visites se sont succédées à un rythme soutenu. D'est en ouest puis du nord au sud, les voyageurs ont pu admirer les merveilles laissées par les civilisations ayant occupé l'île,

Voyage en Sardaigne

La convivialité : Le déjeuner des Palmes. Le 7 décembre 2024

Pour respecter la tradition, 45 membres de l'AMOPA 44 se sont retrouvés au domaine de la Gournerie à Saint-Herblain pour célébrer la fin de l'année dans une ambiance conviviale et chaleureuse, avec le tirage de la traditionnelle tombola..

Site internet : Amopa44.fr

Depuis la mi-décembre, notre section présente un nouveau site internet. Celui-ci bénéficie d'une présentation plus moderne, plus simple et plus aérée et fournit toujours les mêmes informations nécessaires sur la vie de l'association, ses activités passées et ses projets. Le site peut être désormais consultable sur smartphone. Pour effectuer cette modernisation, Sophie LEBRUN et Pascal MONSELLIER ont suivi pendant 6 demi-journées au mois d'octobre, une formation par l'association Mediagraph sur le progiciel WordPress qui héberge maintenant le nouveau site. Cette formation a été financée par la ville de Nantes dans le cadre de son aide aux associations de Loire Atlantique

Sophie Lebrun, secrétaire de l'AMOPA44

Rapport financier 2024

Les finances de l'AMOPA sont suivies dans 2 sections.

La vie associative retrace les adhésions, les activités récréatives et culturelles, et le fonctionnement. L'utilité publique rend compte notamment du soutien aux travaux des écoliers, collégiens et lycéens, impliqués dans la promotion de la langue française, de la mémoire et des valeurs républicaines, grâce aux concours.

S'agissant de la vie associative, on notera que les sorties d'une journée sont financièrement équilibrées. Les réunions sont, quant à elles, déficitaires de 260 euros. C'est un choix assumé du bureau, qui souhaite favoriser la participation des adhérents. Leur nombre a été maintenu à 163 (dont 19 sympathisants) en 2024, nombre identique à celui de 2023. Ce chapitre retrace aussi les frais de fonctionnement (communication, déplacements, site, ...). La vie associative est financée par la quote-part des cotisations (environ un tiers), que nous reverse l'AMOPA nationale. En 2024, cette section s'est révélée excédentaire de 155,96 euros.

L'autre partie de notre activité, dite d'utilité publique, s'adresse aux élèves, de l'école élémentaire au lycée. En 2024, au-delà des habituels concours décrits dans le rapport d'activité, on a notamment organisé, avec l'ANMONM, le concours bisannuel Arts plastiques – Arts visuels, doté de nombreux prix. Comme l'an passé, nous avons contribué pour 200 euros aux Relais de la Mémoire. Cette section ne reçoit pas de subventions. Elle est financée par les dons volontaires des adhérents et les réserves de l'AMOPA 44. En 2024, cette section présente un déficit de 1230,83 euros.

Sans entrer dans les détails, le tableau ci-dessous nous dit l'essentiel.

Michel Drouet,
trésorier de l'AMOPA 44

	Produits	**Charges**	**Solde**
Activités de Vie associative	15 862,68 €	15 706,72 €	+155,96€
Activités d'Utilité publique	230,82 €	1 461,65 €	-1 230,83€
Solde de l'année 2024			**- 1 074,87 €**

Au 31 décembre 2024, nos réserves s'élèvent à 10 420,25 €.

Après avoir procédé à un contrôle minutieux des pièces comptables, les vérificateurs au compte, Jean-Paul Francon et Achille Villeneuve, proposent d'accorder le quitus au trésorier. *Le trésorier, Michel Drouet*

Votes

Suite à l'exposé de ces rapports, la présidente Christine Bleunven-Fournier les soumet au vote de l'assemblée.
Le rapport moral 2024 et le rapport d'activités 2024 sont approuvés à main levée *à* l'unanimité des votants présents et représentés. Le compte financier 2024 est approuvé à main levée à l'unanimité des participants, moins 1 abstention (celle du trésorier).

Renouvellement du Bureau de la section

Deux membres du Bureau ne souhaitant pas poursuivre leur engagement, il est procédé à leur remplacement. Valérie SOURISSEAU et Pascal VALLIER ont été élus par vote à bulletin secret. Après concertation, la répartition des tâches est ainsi établie :

Présidente :	Chr. BLEUNVEN-FOURNIER	(2022-2026)
Vice-Président :	Jean-Pierre CHAUZEIX	(2022-2026)
Secrétaire :	Pascal VALLIER	(2025-2029)
Secrétaire-adjoint :	Valérie SOURISSEAU	(2025-2029)
Trésorier :	Michel DROUET	(2023-2027)
Trésorier-adjoint :	Sophie LEBRUN	(2024-2028)

Le nouveau Bureau de l'AMOPA 44

Comité consultatif

Conformément aux statuts de la section AMOPA 44, Dominique Drouet est présentée comme nouveau membre du Comité consultatif.